AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. VII. MANITOBA. No. 2.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | SAINT BONIFACE, JEUDI, 7 JUIN, 1877.



Reclamations Contradictoires sur les Terres d'Occupants.

— oo —

AVIS est par le présent donné que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les séances de la Cour de Comté de Marquette Est le 18e jour de juin prochain à dix heures de l'avant midi pour entendre telles réclamations que les parties pourront désirer de faire regler et qui ont été renvoyées au Commissaire par le Ministre de l'Intérieur. La liste de ces reclamations est ci-annexée.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire éxigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comté et du Régistrateur du Comté en conformité de la 38 Victoria chapitre 52, 8e clause. Les parties réclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solénnelle la justice de leur réclamation et faire notifier tout autre reclamant contradictoire de leurs réclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexe à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry 1 mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

LISTE DES RECLAMATIONS.

MARQUETTE EST.

NOM DU RECLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE.			REMARQUES.
	Paroisse Lot No.	No. dans le Régistre de la Cie. B. d'Hudson.	Superficie en acres.	
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. FRANÇOIS XAVIER.				
Robert Morgan	7	{1082 / 1083}	165.6	Réclamée aussi par Louis Gagnon et Angus Morrison.
Louis Gagnon	16	1096	119.7	Réclamée aussi par Alex. Murray.
Hon. Donald A. Smith	82	1180	113.1	" " J. H. Burnell.
Rev. F. X. Kavanagh	119	1520	98.4	" " Antoine Houle.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE LA BAIE ST. PAUL.				
Daniel Maloney	29	....	82.5	Réclamée aussi par F X Perreault alias " Wabaska. "
Rev. F. X. Kavanagh	33	....	113	Réclamée aussi par F X Perreault alias "Wabaska".
Hon. James McKay	37	....	121.5	Réclamée aussi par Wm. C Spence
Felix Chenier	38	....	105.5	" " Louis Desjarlais
Alexander McPherson	39	....	98	" " A Gonville.
Andr. et Miles McDermot	61	....	126.16	" " D Caplette.
John Taylor	109	....	253.20	" " F. Brown et Philippe Flett.
William Crawford	115	....	107.55	Réclamée aussi par Jos. Bremner.
" "	116	....	100.65	" " George Wilds.
Thos. H. Brown	126	....	95.25	" " Alexis Vivier.
Maurice Lowman	133	....	99	" " Joseph Kirton.
Paschal Gladu	135	....	110.7	" " Joseph Vivier
George Hookey	160	....	96.6	" " Isabella Hallett.
Andrew Bourke	161	....	193.2	" " " "
" "	162 et 163	....	244.8	" " John Omand.
Angelique Short	166	....	106.8	" " Alex Murray.
Hon. James McKay	167	....	313.5	" " R. Collingwood
Robert Tait	171 et 172	....	216.6	" " F. X. Perreault.
John Taylor	193	....	99	" " Hon. Jas McKay
Louis Fleuris	199	....	229.2	" " Louis Sayers.
Louis Sayers	200	....	184.5	" " François Lefort.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE LA BAIE ST. PAUL.				
Charles DeMontigny	partie de 10	....	119.85	Réclamée aussi par Michel Monette
John H Burnell	12	....	70.61	" " Sévère McKay.
William Swain	59	....	155	" " P. Ledoux, Sr.
James Cameron	76	....	114	" " Alexis Vivier, sr.
Alexander Cunningham	78	....	121	" " Chas. Vivier.
Hon Jas. McKay	176	....	123	" " Moise St. Denis
John Johnson	211	....	166.93	Partie de ce lot est reclamee par Daniel Maloney.
" "	parti de212	....	150.21	Partie de ce lot est réclamée par Daniel Maloney.
Hon. Donald A. Smith	234	....	92.44	Réclamee aussi par Bernard Desjarlais.
Pierre Thibert	237	....	119.98	Réclamée aussi par Joseph Flamont.
Jean Bellehumeur	238	....	117.97	Réclamée aussi par Sévère McKay
RÉCLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. FRANCOIS XAVIER.				
Joseph McLeod	1	1076 & 1077	237.60	Partie de ce lot est réclamée par Louis Gagnon.
David Gagnon	17	1097	112.50	Réclamée aussi par Frank L. Hunt
John Taylor	partie de 54	{1174	189.70	" " Alexis Bercier
Joseph Bernier	partie de 54	1148}		" " Gabriel Lavallée
Thomas Lumsden	57	1152	106 50	" " Madeleine Fournier.
William Pritchard	84	{1182 / 1183}	199.20	Partie de ce lot est réclamée par Alex. McKay et Veuve Vallée.
Cuthbert Patenaude	100	1200 et partie 1201	105.70	Réclamée aussi par Veuve Allard. " " Joseph Welsh.
Hyacinthe St. Germain	102	1203 & 1204	181.80	Partie réclamée comme lot de bois par certains habitants de la Paroisse.
George Stephen	104	1206 & 1207	300.28	
James Farquarson	113	1530	322.90	Partie réclamée comme lot de bois par certains habitants de la Paroisse.



AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyes ou remis directement à l' uditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province.

7 mars 1877, 6f.

Mis a l'Enclos.

A l'Enclos de St. Pie de la Riviere aux Rats.

Une taure qui aura deux ans ce printemps ; poil brun rougeâtre ; et vente blanc. Pas estampee.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa propriété, de prouver ses droits et payer les frais encourus.

AUGUSTIN CARRIÈRE
Gardien d'Enclos.

5 avril 1877



Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

— (oo) —

AVIS est par le peésent donné que le Commissaire sera present aux endroits où se tiennent les séances de la Cour de Comté de Provencher, le 3ème jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant midi, pour entendre telles reclamations que les parties pourront désirer de faire régler et qui ont été renvoyées au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces réclamations est ci-annexée.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comté et du Régistrateur du Comté en conformité de la 38 Victoria chapitre 52, 8ème clause. Les parties réclamant devront aussi attester sous serment ou par déclaration solennelle la justice de leur réclamation et faire notifier tout autre réclamation contradictoire de leurs réclamatiods et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexé à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

— : oo : —

LISTE DES RECLAMATIONS.

PROVENCHER.

NOM DU RÉCLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE.			REMARQUES.
	Paroisse Lot No	No. dans le Régistre de la Cie. de la B. d'Hudson.	Superficie en acres.	
RÉCLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
Paul Larond	1	....		
David Godon	23	....	116	Réclamée aussi par Ant. Célin.
Marie Roy Gosselin	35	....	114 5	
do "	37	....	95 64	
Albert J. Fawcett	41	....	103 03	Réclamée aussi par Angélique Gosselin.
			106	
Maxime Marion	9	....		Réclamée aussi p. Roger Marion
Daniel Braconnier	4	....	154	" " Justine Braconnier.
			109	
Solomon Venne	541	....	200 97	Réclamée aussi p. P. Cullen.
Antoine Pilon	610	....	140	" " J B Dupuy, sr
Baptiste Dubois	612	....	138 5	" " J B Dupuy, jr.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE.				
Auguste Harrison	68	....	201	Réclamée aussi par John H. Mc Tavish et Daniel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT.				
Geneviève G. Stanley	51	....	106 40	Réclamée aussi par Jérémie Cardinal et André Parisien.
Cyrille Marchand	52	....	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zaste.
Louis Morand	79		84 50	Réclamée aussi p. J. Montreuil.
W. J. Watson	104 et 105	384 / 353 et partie de 352	94 50 / 97 80	" " V. Beaupré.
Joseph Lecomte	117	parties de 351 et 352 / 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien	213	....	106 80	Réclamée aussi par A. G. B. Bannatyne.
André Parisien	219	....	97 50	Réclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette	220	....	92	Réclamée aussi par Gonzague Zaste.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker	20 et 29	8	1 Est.	Réclamée aussi p. John Parker



LE "METIS."

Jeudi, 7 Juin, 1877.

Dimanche dernier, clôture du Triduum de prières, fête du Très Saint Sacrement, et 50e anniversaire de l'épiscopat de Notre Saint Père le Pape, a été un grand jour de solennité pour les fidèles de St. Boniface. Les pluies incessantes des dernières semaines ont cependant empêché la procession de déployer au dehors ses pieuses splendeurs, et la fête a dû être célébrée toute dans l'église.

Sa Grâce Mgr. l'Archevêque a officié pontificalement et a prononcé à la grande messe un sermon comme il est peu donné d'en entendre d'aussi beaux. Chant des vêpres solennelles dans l'après midi et bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chant du chœur n'a rien laisser à désirer. Toute la journée, malgré des chemins affreux, les fidèles n'ont cessé d'assister aux offices et de visiter l'Eglise pour y prier en union avec le Père de la Catholicité et l'auguste représentant de J.C. sur la terre.

L'illumination du soir, quoique partielle à cause du temps, a été vraiment belle à l'Evêché, à l'Hopital Général, au Pensionnat et au Collége; parmi les demeures illuminées dans le voisignage de l'Eglise on remarquait celles de l'Hon. M. Royal et de l'Hon. M. Dubuc.

La musique du Collége s'était installée dans le belvedère de l'Evêché et a joué pendant la durée de l'illumination, c'est à dire jusque vers dix heures.

Tel est en peu de mots, et pour en perpétuer la mémoire, le récit abrégé de la manière dont à St. Boniface les catholiques ont célébré les grands évènements de cette journée mémorable.

Sa Grâce Mgr. Conroy, ablégat du St. Siége apostolique en Canada, est arrivé le 24 mai à Québec où ce personnage a été reçu en grande pompe. Il y a eu le soir illumination par toute la ville pour fêter le distingué visiteur.

Nous croyons savoir qu'il n'entre pas dans l'itinéraire de Mgr. d'Ardagh de visiter Manitoba, du moins dans les circonstances présentes.

Mgr. Conroy a Halifax.

Les journaux ont publié diverses nouvelles sur la réponse donnée par Mgr. Conroy, à l'adresse des catholiques d'Halifax, voici en quéls termes le délégué apostolique a répondu.

Après avoir parlé de sa réception à Halifax et des cérémonies de la consécration, il a continué comme suit :

" Certains écrivains de nos jours aiment à parler souvent de la décadence de la foi dans les sociétés modernes et à insister sur la séparation qu'ils prétendent imminente et nécessaire, du catholicisme et des progrès de la science et de l'industrie moderne

Cette tendance est surtout commune en Europe ; elle n'existe pas en Amérique. Je puis voir ici l'alliance de l'antique foi et de l'activité, de l'énergie et du progrès qui sont les caractères distinctifs des jeunes nations. Cette alliance est une preuve que la foi catholique, toujours ancienne et toujours nouvelle, comme son divin auteur, convient à tous les temps et à toutes les conditions de la société.

Cette foi est la source de grands avantages pour la religion et pour la société en général. Je n'ai pas besoin de rappeler longuement les prodiges qui ont été accomplis, sur le continent américain, au nom de la religion. Les nouveaux diocèses se sont multipliés, des églises ont été construites, des écoles, des colléges, des couvents, des monastères ont été fondés, des institutions de charité ont été établies pour toutes les infirmités physiques et morales.

Mais je dois spécialement signaler la fondation de l'Université Laval, comme preuves des progrès intellectuels des catholiques du Canada et de l'esprit de justice qui a toujours animé l'administration du pays

Ce que la France catholique vient à peine d'accomplir, après un demi siècle de lutte, ce que l'Irlande catholique, après d'héroïques efforts, n'est pas encore parvenue à obtenir, le Canada catholique l'a réalisé.

Pour la première fois, depuis l'époque de la réforme, le souverain de l'Empire Britannique et le Pontife Romain se sont unis dans le grand œuvre d'établir une université où la religion et la science seront toujours unis par des liens indissolubles.

C'est la religion unie au progrès intellectuel, à l'activité mère du progrès matériel, qui fait les états grands et prospères.

Cette union seule produit des hommes qui, par devoir de conscience, obéissent, d'une manière intelligente, à l'autorité civile.

Cette union seule peut apprendre aux citoyens à vivre dans la paix et la bonne entente qui sont les fruits du respect des droits et des sentiments des autres.

Cette union seule peut créer une opinion publique saine, l'amour de la patrie qui s'élève au dessus des petits intérêts, des préjugés et des factions.

Je me réjouis de voir que les citoyens catholiques du Canada sont hommes de cette trempe. Je prie Dieu qu'ils augmentent tous les jours en grand nombre et que, grâces à eux, ce beau pays puisse accomplir les hautes destinées auxquelles je le crois appelé.

Je m'estimerai heureux si mes paroles ou mes actes peuvent contribuer à hâter cet heureux résultat.

Le souvenir de la bienveillante réception que vous m'avez faite, dès le début de ma mission, sera pour moi un encouragement pendant mon séjour dans votre pays et une garantie de succès.

Veuillez encore accepter mes remerciments les plus sincères au sujet de cette réception.

J'ai remarqué, avec la satisfaction la plus grande, que pendant les fêtes de famille que les catholiques de cette ville viennent de célébrer, ils ont reçu de tous leurs concitoyens des preuves nombreuses et signalées de bonne entente et de respect "

NOUVELLES LOCALES.

— Les porteurs d'eau à Winnipeg paient leur licence $5.00.

— L'Hon. M. Norquay est parti lundi pour aller visiter le chemin de la Baie St. Paul.

— Le prix du passage par le *stage* ou déligence de Winnipeg à Moorehead est maintenant de $10.00.

— En 1264, les parts de la Cie. de la Baie d'Hudson réalisèrent des bénéfices de 50 par cent ; en 1869, le dividende fut de 25 par cent.

— Il y aura une assemblée de touts les comités de la Société St. Jean Baptiste Dimanche, à 2 heures p. m., au Bureau du *Metis*.

— McLean offre en vente sa traverse à vapeur : espérons qu'un changement amènera le progrès dans cette partie du service public.

— Il paraît que M. Geo. McPhillips a reçu instruction d'aller faire de nouveau l'arpentage de Notre Dame de Larette ou Petite Pointe de Chênes.

— Parmi les passagers partis dernièrement pour le Canada se trouve M. J. A. Kenny, l'un des propriétaires du *Free Press* de Winnipeg. Bon voyage.

—Le Lieutenant-Gouverneur Morris qui devait partir samedi dernier pour le Portage, en tournée de Commissaire, a dû remettre son voyage à cause de l'état des chemins.

—Le Rév. P. Lacombe, en ce moment en Canada, doit commencer sous peu la publication d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue sauteuse. Le prospectus est déjà lancé.

— Il pleut toujours, et les eaux de la Rivière Rouge ont atteint aujourd'hui la hauteur des crues du printemps dernier. Il est probable que les grains semés dans les endroits un peu bas souffrent considérablement.

— Les délégués MM. Duhamel et Hébert, partis il y a 10 jours pour aller visiter la réserve située dans la Montagne de Pembina, sont de retour depuis lundi. Ils font les plus grandes éloges de cette partie du pays.

Leur rapport doit se faire ce soir.

— Les élections de trois représentants des gradués de Manitoba au Conseil de l'Université ont eu lieu mardi après-midi au Palais de Justice à Winnipeg, MM. Cowan, M.D., Germain Rvd. et Bain ont réuni la majorité des voix après plusieurs tours de scrutin. Il y avait 20 gradués présents L'assemblée était présidée par l'Hon. M. Royal.

— Des nouvelles de la prairie reçues ces jours derniers donneraient à croire que Winnipeg ne sera guère visité par les traiteurs ce printemps. Le commerce s'en va dans la direction du fort Benton où des maisons importantes approvisionnent les traiteurs et achètent leurs fourures.

—M. Tabouret, instituteur au fort Alexandre, Keewatin, nous a montré des échantillons de l'écriture de ses enfants qui nous ont très-agréablement surpris. Cette école est sur un très-bon pied, et les progrès accomplis par les élèves, 47 environ, sont vraiment remarquables. L'honneur en revient à M. Tabouret qui remplit ses devoirs avec un véritable dévouement.

— Les immigrants, qui nous sont arrivés par centaines d'Ontario et des Etats-Unis depuis le printemps dans l'espoir de trouver de l'ouvrage ici, s'en retournent successivement. La ville est pleine de gens désœuvrés et qui cherchent de l'emploi. Très peu de familles sont venues parmi cette classe de colons.

Nous le répétons, ce qu'il nous faut ce sont surtout des colons cultivateurs ayant quelques moyens, de l'énergie, un peu de raison et entendus dans leur affaire.

Nous apprenons avec plaisir que nos canadiens sont contents du pays, et que plusieurs ont écrit pour appeler à eux leurs parents et amis.

— Depuis quelques jours, les auberges et buvettes de Winnipeg ont reçu la visite de deux femmes *prédicantes.* Ces dames entrent dans les *barrooms*, et là, s'adressant à un auditoire la plupart du temps légèrement aviné, exhortant les malheureux à cultiver la vigne du Seigneur plutôt que de se borner exclusivement à en boire le jus. Quelquefois un auditeur se lèvera en chancelant et ira, la plaisanterie grossière aux lèvres, offrir un *cock tail* à la prédicante. Ces dames ont secoué l'autre jour la boue de Winnipeg de leurs bottines, et repris la route des Etats-Unis.

—L'action énergique de M. Power inspecteur de la poudre pour Selkirk, a jeté un peu d'émoi ces jours derniers parmi un train de 20 à 30 charrettes qui étaient à se charger de barils de poudre aux hangars de Whitehead Personne des fréteurs ou des employés de M. Whitehead ne paraissait se souvenir le moins du monde des terribles dangers auxquels toute la ville se trouvait dans le moment exposée, et les charrettes encombrées de poudre sans abri, sans couverture, sans précaution, allaient commencer leur horrible et lent défilé à travers les rues de Winnipeg quand l'Inspecteur, averti à temps, vint déranger la funèbre procession. En un rien de temps, la poudre fut déchargée et mise en sûreté, et les fréteurs avertis des règlements auxquels ils devaient se soumettre.

— Lundi après-midi vers quatre heures une jeune filles Melle. Rocan et deux petites filles de 10 à 12 ans, de St. Boniface, ont failli payer de leur vie leur imprudence. Elles s'étaient toutes trois embarquées dans un frêle esquif pour faire une courte excursion, lorsqu'arrivées sur une ligne dormante qui se trouvait un peu plus bas que leur point de départ, l'embarcation pencha subitement et précipita Melle. Rocan et sa jeune sœur dans la rivière. La troisième se jeta aufond du canot et échappa ainsi à l'accident. Ceci se passait à un arpent au moins de la grève Les deux jeunes filles disparurent à l'instant pour surnager un instant après. Aussitôt l'alarme se répand à St. Bonifacs, et M. Marcouiller qui se trouvait près de la côte se précipite dans un canot pour voler au secours des infortunées. Pendant ce temps le courant emportait rapidement les jeunes filles qui avait déjà disparu trois fois sous l'eau. Au moment, où elles allaient s'enfoncer pour toujours, M. Marcouiller parvint à saisir un bras qui était venu s'agiter convulsivement à la surface, et attira à lui l'ainée des jeunes filles Rocan. Il était temps, elle allait mourir ; sa jeune sœur en tombant à l'eau l'avait saisie à bras le corps et ce fut celle-là que Marcouiller parvint à hisser dans son canot. Il lui était impossible de songer à sauver Melle. Rocan de cette manière; son embarcation eut chaviré immédiatement. Il lui fit appuyer les bras sur le derrière de son canot ; et c'est dans cette terrible position, à demi morte d'épuisement et de fatigue, que l'infortunée jeune fille put être amenée jusqu'à la grève où elle fut emportée chez elle sans connaissance. Les soins les plus empressés furent prodigués aux deux sœurs qui, nous sommes heureux de le dire, sont aujourd'hui hors de danger.

M. Marcouiller n'en est pas à sa première action héroïque ; en 1874, il s'était précipité au secours de plusieurs personnes qui se noyaient, et avait eu le bonheur de sauver deux enfants. C'était parmi les glaces du printemps, et un de nos apprentis du *Métis* perdit la vie en cette triste circonstance.

Nous félicitons publiquement M Marcouiller de sa belle action, et de son intrépide dévouement.

Les Pelerins Candiens a Rome.

Extrait d'une lettre de M. le G. V Langevin, reçue à l'Evêché de Rimouski le 19 mai :

Jeudi, 3 mai 1877.

Me voilà rendu à Rome, et je me demande si c'est encore bien vrai. Vingt deux jours pour faire ce long trajet :

Partis de Pise à 5 h. 20 m., nous sommes arrivés à la gare de Rome un peu après une heure MM Lanergan et Bérubé étaient là pour nous recevoir. N'etant pas lents à monter en voiture avec nos bagages nous avons rencontré M. Paquet et autres qui sont venus à l'hotel saluer Mgr. Racine. M. Arel, MM. Blais et Lanergan sont montés me présenter leurs amitiés.

Vendredi. Le grand Pélerinage de 600 Français sera reçu à midi : j'ai obtenu une carte avec plusieurs des nouvaux arrivants. Notre audience spéciale n'aura lieu que vendredi prochain. Au retour du Vatican je ferai le récit de la réception d'aujourd'hui. Ce matin, Mgr. et moi avons dit la messe dans l'église de Saint Charles *et Catinari*, à deux pas de l'hôtel de Mde. Marguerite.

3h. P.M J'arrive de l'audience des pélerins. Il est impossible de rendre ce que j'ai ressenti, lorsque, placé dans une antichambre avec une trentaine de prélats et d'autres personnages, j'ai vu pour la première fois sortir ce vénérable vieillard dans une chaise à porteurs, nous bénissants à droite et a gauche avec une figure épanouie. C'était à la chapelle Sixtine que l'on se rendait là étaient réunis les pélerins, et bien d'autres, Français de Rome, Canadiens et Américains. Après la lecture de l'adresse, le Pape a prononcé une allocution très remarquable par son energie et la manière dont il a qualifie le gouvernement qui *se dit* catholique.—Sa voix etait d'abord ferme et accentuée, elle a fléchi un peu ensuite, et vers la fin, le Saint Père a substitué l'Italien au Français et a donné sa bénédiction. Quand il est descendu du trône, aidé des camériers, je l'ai vu s'asseoir et se faire porter à quelques pas dans ses appartements—Il paraissait très fatigué de cet effort. Le Saint Père portait son manteau et son chapeau ordinaires se semble plutôt avoir gagné que perdu de l'embonpoint. Il a encore tous ses cheveux et son œil perçant.

Après l'audience, j'ai accompagné Mgr. Racine à Ste Marie Majeure, où je l'avais engagé à se rendre à cause de la fête de S. Pie V. Nous avons en effet vu le saint corps de ce Pape, conservé même avec sa barbe, et le lieu où l'on dit que Pie IX veut se faire enterrer. Plus bas, nous avons vénéré le lieu de la première sépulture de S. Pie V., et admiré la magnifique statut de St. Caétan, tenant l'Enfant Jésus, chef-d'œuvre de sculpture. Si j'avais été seul, j'aurais mis une heure à visiter cette basilique, et ce n'aurait pas été assez : c'est à recommencer. Cependant j'ai une bonne idée de ce grand monument, dont la richesse dépasse mes prévisions—il faut voir cette

profusion de marbre, d'or et de peinture. Je comprends maintenant que l'on puisse avoir lu des inscriptions sans se faire une idée exacte des choses.

Dimanche à 10 heures .a m,j'accompagne Mgr. de Sherbrooke chez le Cardinal Franchi, où nous conduira M. Lanergan ;—lundi visite chez Mgr. Agnozzi.

Nous avons été nous inscrire pour dire la messe sur le tombeau de St. Pierre, Mgr. et moi la dirons lundi. Tous les autres sont remis à la fin du mois : la liste était longue et remplie depuis plusieurs jours de pèlerins français.

Dimanche midi, le 6 mai. Nous arrivons de chez le Cardinal Franchi. Son Eminance a été tout amabilité et s'est informée de l'Evêque de Rimouski. Nous devons retourner le voir : il a des questions à nous faire. Il n'a pas manqué de nous parler du Délégué du St. Siége,dont il a fait l'éloge dans les termes les plus flatteurs. On dit ici assez clairement que ce Prélat est destiné à succéder au Cardinal Cullen, nonseulement comme archevêque de Dublin, mais encore comme membre du Sacré Collège.

Nouvelles Canadiennes.

Il paraît que la question des écoles ou Nouveau-Brunswick, vient de recevoir une solution satisfaisante

Le *Chronicle*, d'Halifax, dit à ce sujet :

" Le règlement amical des difficultés entre les protestants et les catholiques romains du Nouveau Brunswick, au sujet de cette question épineuse des écoles, sera accueilli dans toute la Puissance avec beaucoup de satisfaction par toutes les personnes animées d'un esprit libéral."

Le *Freeman*, organe des catholiques du Nouveau Brunswick, reproduit ce paragraphe sans le contredire et exprime aussi l'espoir que ce règlement effacera la trace des injustices commises par le passé envers les catholiques.

Les catholiques d'Ottawa ont terminé hier soir les deux jours de fête en l'honneur de Pie IX par une grande illumination, a plus belle qui se soit encore vus en cette ville Environ trois cents maisons étaient décorées d'inscriptions religieuses lanternes chinoises, etc. L'aspect des couvents surtout était attrayant. C'était un spectacle magnifique à voir, du parlement, et des hauteurs de la ville que celui de la procession aux flambeaux sur la rivière. Les rues ont été longtemps remplies de curieux et d'étrangers venus de toutes les parties de la vallée de l'Ottawa.

Le *Figaro* rapporte le fait suivant :

" Il y a quelques mois, une femme aux cheveux blanchis, une veuve respectée, s'éteignait dans une maison modeste aux Portes de Paris La veille de sa mort, un homme un peu gros, au teint frais, au front dégarni, se présenta sur le seuil en demandant à pénétrer dans la chambre de l'agonisante.

" C'est ma mère dit il."

On alla porter son nom à la femme qui exhalait les derniers soupirs Elle se redressa sur sa couche funèbre et n'eut qu'un jeste, mais saisissant et plus expressif qu'un cri.

La mère refusa de recevoir son enfant.

Et l'apostat ainsi repoussé, l'ex P. Hyacinthe—car c'est de lui qu'il s'agit—ose encore après cela se montrer en public et conférer sur sa amille !"

RUSSIE

VOYAGE EN PODDACHIE, AFFREUSE PERSÉCUTION.

Un correspondant du *Courrier de Posen* rend compte des impressions de son voyage dans ce pays des martyrs, torturé et ruiné par la Russie. Nous allons donner la substance de cette lettre intéressante :

" Il y a des faits qu'il est presque impossible de reproduire dans leur véritable lumière, des actes héroïques qui devraient émouvoir des cœurs pétrifiés, des impressions et des sentiments que la plume la plus habile est incapable de retracer. Je veux parler de l'infortunée population polonaise en Podlachie, des martyrs grecs-unis, dignes rivaux de ceux des premiers chrétiens des Catacombes.

" Il est inconcevable que de si grands et sanglants forfaits soient accomplis, à la honte du xixième siècle, par le gouvernement russe, qui déplore le sort des Slaves en Turquie. Au milieu du déchainement universel des passions, de la violence et de l'injustice humaine brille une population délaissée, calomniée, qui donne le plus sublime exemple de fidélité dans sa foi religieuse.

" En entrant sur cette terre où le sang des martyrs a coulé, j'ai été saisi d'un sentiment de vénération. La barbarie moscovite m'interdit de citer les lieux visités, de donner mon nom et ceux des frères héroiques avec lesquels je viens d'être en relation ; la Siberie nous aurait tous engloutis, et les villages que j'ai traversés auraient été soumis à une nouvelle dévastation. Cette larme que je consacre aux victimes part du cœur et elle est le témoignage de la stricte vérité.

" Il y a à peine quelques jours que j'ai eu l'occasion de visiter ce pays habité par les grecs-unis catholiques et de converser beaucoup avec eux. Ils regrettent, dans leur grande infortune, de ne pas avoir pris part à la guerre d'indépendance de la Pologne. Si elle éclate un jour, disent-ils, nous irons tous, hommes, femmes et enfants, avec des fourches et des faux ; que pouvons-nous perdre encore ? " On nous a dépouillés de tout ?" Ils me demandaient si la guerre était probable ? Si Dieu n'enverrait pas les Turcs comme sauveurs !" Nous préférons, disent-ils mille fois les Turcs aux Russes, car ils n'empêchent pas au moins les chrétiens de prier Dieu comme cela leur convient."

" Nous désirons vivement la "guerre, dût-elle ravager nos foyers : "elle est préférable à notre sort actuel."

" J'ai traversé la localité où plusieurs dizaines de paysans sont tombés sous les balles moscovites ; leurs traces se voient encore aujourd'hui sur les murailles. Un des témoins oculaires m'a raconté comme on massacrait les femmes et les enfants, comme ceux des blessés qui fuyaient vers la forêt étaient achevés par les piques des cosaques. J'ai vu les villages où des hommes respectables et des vieillards, dépouillés de leurs vêtements, en chemise, étaient cruellement fustigés sur la neige pendant un froid glacial ; c'est ainsi que se faisait la conversion dite " spontanée ; " cependant, elle n'a pas eu lieu malgré ces tortures. Dans une autre localité on s'acharnait avec la même cruauté sur des femmes, et l'une d'elles, après avoir reçu 200 coups de verges, était sur le point de rendre le dernier soupir. La barbarie moscovite allait jusqu'à forcer les malheureux habitants, militairement escortés de couper les verges avec lesquelles ils devaient être fustigés.

" Des compagnies et des bataillons entiers sont encore aujourd'hui logés dans les villages, et les soldats se permettent impunément des excès abominables.

" Les paysans, étant complètement ruinés, ne sont plus en état d'héberger leurs envahisseurs qui leur ont enlevé tout leur avoir, ils servaient de blé en guise de paille pour les litières. Pour chaque nouveaux né qui n'est pas porté chez un pope, seul chargé du baptême légal, les parents sont obligés de payer une amende de 5 roubles, qui grandit tous les mois ; c'est ainsi que la naissance d'un enfant occasionne souvent la ruine d'une famille entière.

" Il en est de même avec les morts ; aussitôt qu'il y a un décès, un soldat russe s'installe auprès du mort pour empêcher la sépulture catholique. C'est par la ruse qu'il arrive parfois à la famille du décédé, de l'enlever secrètement et de l'enterrer sans la coopération du pope. Malgré le terrorisme moscovite, les mariages ne se font jamais dans les églises russes.

" La Russie se sert, en Podlachie des réegats de Gallicie et des intrus; l'ancien clergé grec-uni, fidèle à l'Eglise, est exilé et dans une affreuse misère. Quelques-uns gagnent leur pain en se livrant à de rudes travaux. Les popes fourmillent, mènent une vie scandaleuse et s'adonnent à la boisson. Personne n'assiste au service religieux, les églises profanées sont vides,à moins que les cosaques ne réunissent quelques personnes à force de coups de fouet.

" Les renégats gallicieus, outre les bénéfices locaux, reçoivent 1,200 roubles de subsides par an du gouvernement : mais, ne pouvant trouver personne pour les servir, ils sont obligés de faire venir leurs domestiques de l'intérieur de la Russie. En général, le peuple de Podlachie persévère dans sa fidélité à l'Eglise, malgré les plus douloureuses épreuves.

" Le culte du Sacré Cœur de Jésus, l'usage du scapulaire, le rosaire, etc, sont aux yeux des Russes des crimes d'Etats et poursuivis comme tels.

" J'ai remarqué que les habitants de Podlachie fixent attentivement les nouveaux venus, et lorsqu'ils croient ne pas avoir affaire aux satrapes russes, ils les saluent en disant, selon l'usage en Pologne ; " *Laudetur Jesus Christus.*" J'ai vu des vieillards devant leurs cabanes, le rosaire à la main, malgré le danger auquel ils s'exposaient, car cela suffit pour être déporté et privé de sa fortune, ce qui est arrivé à un grand nombre de paysans.

" Ce que je trace ici est une faible image de la réalité. Je suis dans l'admiration de ce peuple héroïque. De tout temps il y a eu partout où sévissaient les persécutions religieuses, des missionnaires qui entretenaient le feu sacré dans les percécutés, qui les consolaient et les encourageaient au milieu de leurs souffrances. Les malheureux grecs-unis de Podlachie en sont privés complètement et livrés à eux-mêmes. Les sbires moscovites, plus cruels que les paiens, disperseront dans ce malheureux pays des milliers d'espions sous la forme de gardes, soldats et de gendarmes, qui surveillent leurs victimes et perpétuent leur œuvre impie.

" Espérons que bientôt la coupe d'iniquité sera pleine, et que ces cimes, qui crient vengeance au Ciel, retomberont sur la tête de leurs auteurs et assureront la récompense au persécutés."

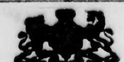
LES COMMISSAIRES DE LICENCES donnent avis que les personnes suivantes ont fait des demandes de Licences pour vendre des liqueurs spiritueuses, lesquelles licences seront accordées le premier jour de Juillet prochain, à moins qu'il ne leur soit démontré dans l'intervalle qu'il n'en doive être ainsi :

Ont demandé des Licences d'Epicier : William Flett, Fort de pierres ; Donald McDonald, Redwood.

Ont demandé des Licences d'Auberge : Alex. McLeod, Gladstone ; Frederich Fulcher, Pork's Creek ; Edward C. Prince, Baie St. Paul ; Henry Joachim, St. Paul ; Wm. Stinson, Totogan ; Alex McLean, Portage La Prairie ; William J. Porter, St. Andrew Nord ; Pierre H. Prince, St. Boniface ; William Peel, St. Andrew Nord ; Fidèle Mondor, St. Boniface ; Antoine Couture, Village de Selkirk ; Robert Bulloch, Village de Selkirk ; John A. Percival, Redwood ; R. H. Cronn, Village de Selkirk ; McIntyre et McDonald, Village de Selkirk.

Winnipeg, ce premier jour de juin, 1877.

A. McDONALD,
W. G. FONSECA, } Commissaires
LOUIS SCHMIDT,
2f



LE "METIS."

Jeudi, 7 Juin, 1877.

Dimanche dernier, clôture du Triduum de prières, fête du Très Saint Sacrement, et 50e anniversaire de l'épiscopat de Notre Saint Père le Pape, a été un grand jour de solennité pour les fidèles de St. Boniface. Les pluies incessantes des dernières semaines ont cependant empêché la procession de déployer au dehors ses pieuses splendeurs, et la fête a dû être célébrée toute dans l'église.

Sa Grâce Mgr. l'Archevêque a officié pontificalement et a prononcé à la grande messe un sermon comme il est peu donné d'en entendre d'aussi beaux. Chant des vêpres solennelles dans l'après midi et bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chant du chœur n'a rien laisser à désirer. Toute la journée, malgré des chemins affreux, les fidèles n'ont cessé d'assister aux offices et de visiter l'Eglise pour y prier en union avec le Père de la Catholicité et l'auguste représentant de J.C. sur la terre.

L'illumination du soir, quoique partielle à cause du temps, a été vraiment belle à l'Evêché, à l'Hopital Général, au Pensionnat et au Collège; parmi les demeures illuminées dans le voisinage de l'Eglise on remarquait celles de l'Hon. M. Royal et de l'Hon. M. Dubuc.

La musique du Collège s'était installée dans le belvedère de l'Evêché et a joué pendant la durée de l'illumination, c'est à dire jusque vers dix heures.

Tel est en peu de mots, et pour en perpétuer la mémoire, le récit abrégé de la manière dont à St. Boniface les catholiques ont célébré les grands évènements de cette journée mémorable.

Sa Grâce Mgr. Conroy, ablégat du St. Siège apostolique en Canada, est arrivé le 24 mai à Québec où ce personnage a été reçu en grande pompe. Il y a eu le soir illumination par toute la ville pour fêter le distingué visiteur.

Nous croyons savoir qu'il n'entre pas dans l'itinéraire de Mgr. d'Ardagh de visiter Manitoba, du moins dans les circonstances présentes.

Mgr. Conroy a Halifax.

Les journaux ont publié diverses nouvelles sur la réponse donnée par Mgr. Conroy, à l'adresse des catholiques d'Halifax, voici en quels termes le délégué apostolique a répondu.

Après avoir parlé de sa réception à Halifax et des cérémonies de la consécration, il a continué comme suit :

"Certains écrivains de nos jours aiment à parler souvent de la décadence de la foi dans les sociétés modernes et à insister sur la séparation qu'ils prétendent imminente et nécessaire, du catholicisme et des progrès de la science et de l'industrie moderne

Cette tendance est surtout commune en Europe ; elle n'existe pas en Amérique. Je puis voir ici l'alliance de l'antique foi et de l'activité, de l'énergie et du progrès qui sont les caractères distinctifs des jeunes nations. Cette alliance est une preuve que la foi catholique, toujours ancienne et toujours nouvelle, comme son divin auteur, convient à tous les temps et à toutes les conditions de la société.

Cette foi est la source de grands avantages pour la religion et pour la société en général. Je n'ai pas besoin de rappeler longuement les prodiges qui ont été accomplis sur le continent américain, au nom de la religion. Les nouveaux diocèses se sont multipliés, des églises ont été construites, des écoles, des colléges, des couvents, des monastères ont été fondés, des institutions de charité ont été établies pour toutes les infirmités physiques et morales.

Mais je dois spécialement signaler la fondation de l'Université Laval, comme preuves des progrès intellectuels des catholiques du Canada et de l'esprit de justice qui a toujours animé l'administration du pays

Ce que la France catholique vient à peine d'accomplir, après un demi siècle de lutte, ce que l'Irlande catholique, après d'héroïques efforts, n'est pas encore parvenue à obtenir, le Canada catholique l'a réalisé.

Pour la première fois, depuis l'époque de la réforme, le souverain de l'Empire Britannique et le Pontife Romain se sont unis dans le grand œuvre d'établir une université où la religion et la science seront toujours unis par des liens indissolubles.

C'est la religion unie au progrès intellectuel, à l'activité mère du progrès matériel, qui fait les états grands et prospères.

Cette union seule produit des hommes qui, par devoir de conscience, obéissent, d'une manière intelligente, à l'autorité civile.

Cette union seule peut apprendre aux citoyens à vivre dans la paix et la bonne entente qui sont les fruits du respect des droits et des sentiments des autres.

Cette union seule peut créer une opinion publique saine, l'amour de la patrie qui s'élève au dessus des petits intérêts, des préjugés et des factions.

Je me réjouis de voir que les citoyens catholiques du Canada sont hommes de cette trempe. Je prie Dieu qu'ils augmentent tous les jours en grand nombre et que, grâces à eux, ce beau pays puisse accomplir les hautes destinées auxquelles je le crois appelé.

Je m'estimerai heureux si mes paroles ou mes actes peuvent contribuer à hâter cet heureux résultat.

Le souvenir de la bienveillante réception que vous m'avez faite, dès le début de ma mission, sera pour moi un encouragement pendant mon séjour dans votre pays et une garantie de succès.

Veuillez encore accepter mes remerciments les plus sincères au sujet de cette réception.

J'ai remarqué, avec la satisfaction la plus grande, que pendant les fêtes de famille que les catholiques de cette ville viennent de célébrer, ils ont reçu de tous leurs concitoyens des preuves nombreuses et signalées de bonne entente et de respect"

NOUVELLES LOCALES.

— Les porteurs d'eau à Winnipeg paient leur licence $5.00.

— L'Hon. M. Norquay est parti lundi pour aller visiter le chemin de la Baie St. Paul.

— Le prix du passage par le *stage* ou déligence de Winnipeg à Moorehead est maintenant de $10.00.

— En 1264, les parts de la Cie. de la Baie d'Hudson réalisèrent des bénéfices de 50 par cent ; en 1869, le dividende fut de 25 par cent.

— Il y aura une assemblée de touts les comités de la Société St. Jean Baptiste Dimanche, à 2 heures p. m., au Bureau du *Metis*.

— McLean offre en vente sa traverse à vapeur : espérons qu'un changement amènera le progrès dans cette partie du service public.

— Il parait que M. Geo. McPhilips a reçu instruction d'aller faire de nouveau l'arpentage de Notre Dame de Larette ou Petite Pointe de Chênes.

— Parmi les passagers partis dernièrement pour le Canada se trouve M. J. A. Kenny, l'un des propriétaires du *Free Press* de Winnipeg. Bon voyage.

—Le Lieutenant-Gouverneur Morris qui devait partir samedi dernier pour le Portage, en tournée de Commissaire, a dû remettre son voyage à cause de l'état des chemins.

—Le Rév. P. Lacombe, en ce moment en Canada, doit commencer sous peu la publication d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue sauteuse. Le prospectus est déjà lancé.

— Il pleut toujours, et les eaux de la Rivière Rouge ont atteint aujourd'hui la hauteur des crues du printemps dernier. Il est probable que les grains semés dans les endroits un peu bas souffrent considérablement.

— Les délégués MM. Duhamel et Hébert, partis il y a 10 jours pour aller visiter la réserve située dans la Montagne de Pembina, sont de retour depuis lundi. Ils font les plus grandes éloges de cette partie du pays.

Leur rapport doit se faire ce soir.

— Les élections de trois représentants des gradués de Manitoba au Conseil de l'Université ont eu lieu mardi après-midi au Palais de Justice à Winnipeg, MM. Cowan, M.D., Germain Rvd. et Bain ont réuni la majorité des voix après plusieurs tours de scrutin. Il y avait 20 gradués présents L'assemblée était présidée par l'Hon. M. Royal.

—Des nouvelles de la prairie reçues ces jours derniers donneraient à croire que Winnipeg ne sera guère visité par les traiteurs ce printemps. Le commerce s'en va dans la direction du fort Benton où des maisons importantes approvisionnent les traiteurs et achètent leurs fourures.

—M. Tabouret, instituteur au fort Alexandre, Keewatin, nous a montré des échantillons de l'écriture de ses enfants qui nous ont très-agréablement surpris. Cette école est sur un très-bon pied, et les progrès accomplis par les élèves, 47 environ, sont vraiment remarquables. L'honneur en revient à M. Tabouret qui remplit ses devoirs avec un véritable dévouement.

— Les immigrants, qui nous sont arrivés par centaines d'Ontario et des Etats-Unis depuis le printemps dans l'espoir de trouver de l'ouvrage ici, s'en retournent successivement. La ville est pleine de gens désœuvrés et qui cherchent de l'emploi. Très peu de familles sont venues parmi cette classe de colons.

Nous le répétons, ce qu'il nous faut ce sont surtout des colons cultivateurs ayant quelques moyens, de l'énergie, un peu de raison et entendus dans leur affaire.

Nous apprenons avec plaisir que nos canadiens sont contents du pays, et que plusieurs ont écrit pour appeler à eux leurs parents et amis.

— Depuis quelques jours, les auberges et buvettes de Winnipeg ont reçu la visite de deux femmes *prédicantes*. Ces dames entrent dans les *barrooms*, et là, s'adressant à un auditoire la plupart du temps légèrement aviné, exhortant les malheureux à cultiver la vigne du Seigneur plutôt que de se borner exclusivement à en boire le jus. Quelquefois un auditeur se lèvera en chancelant et ira, la plaisanterie grossière aux lèvres, offrir un *cock tail* à la prédicante. Ces dames ont secoué l'autre jour la boue de Winnipeg de leurs bottines, et repris la route des Etats-Unis.

—L'action énergique de M. Power inspecteur de la poudre pour Selkirk, a jeté un peu d'émoi ces jours derniers parmi un train de 20 à 30 charrettes qui étaient à se charger de barils de poudre aux hangars de Whitehead. Personne des freteurs ou des employés de M. Whitehead ne paraissait se souvenir le moins du monde des terribles dangers auxquels toute la ville se trouvait dans le moment exposée, et les charrettes encombrées de poudre sans abri, sans couverture, sans précaution, allaient commencer leur horrible et lent défilé à travers les rues de Winnipeg quand l'Inspecteur, averti à temps, vint déranger la funèbre procession. En un rien de temps, la poudre fut déchargée et mise en sûreté, et les freteurs avertis des réglements auxquels ils devaient se soumettre.

— Lundi après-midi vers quatre heures une jeune filles Melle. Rocan et deux petites filles de 10 à 12 ans, de St Boniface, ont failli payer de leur vie leur imprudence. Elles s'étaient toutes trois embarquées dans un frêle esquif pour faire une courte excursion, lorsqu'arrivées sur une ligne dormante qui se trouvait un peu plus bas que leur point de départ, l'embarcation pencha subitement et précipita Melle. Rocan et sa jeune sœur dans la rivière. La troisième se jeta aufond du canot et échappa ainsi à l'accident. Ceci se passait à un arpent au moins de la grève Les deux jeunes filles disparurent à l'instant pour surnager un instant après. Aussitôt l'alarme se répand à St. Bonifacs, et M. Marcouiller qui se trouvait près de la côte se précipite dans un canot pour voler au secours des infortunées. Pendant ce temps le courant emportait rapidement les jeunes filles qui avait déjà disparu trois fois sous l'eau. Au moment, où elles allaient s'enfoncer pour toujours, M. Marcouiller parvint à saisir un bras qui était venu s'agiter convulsivement à la surface, et attira à lui l'ainée des jeunes filles Rocan. Il était temps, elle allait mourir ; sa jeune sœur en tombant à l'eau l'avait saisie à bras le corps et ce fut celle-là que Marcouiller parvint à hisser dans son canot. Il lui était impossible de songer à sauver Melle. Rocan de cette manière, son embarcation eut chaviré immédiatement. Il lui fit appuyer les bras sur le derrière de son canot ; et c'est dans cette terrible position, à demi morte d'épuisement et de fatigue, que l'infortunée jeune fille put être amenée jusqu'à la grève où elle fut emportée chez elle sans connaissance. Les soins les plus empressés furent prodigués aux deux sœurs qui, nous sommes heureux de le dire, sont aujourd'hui hors de danger.

M. Marcouiller n'en est pas à sa première action héroïque ; en 1874, il s'était précipité au secours de plusieurs personnes qui se noyaient, et avait eu le bonheur de sauver deux enfants. C'était parmi les glaces du printemps, et un de nos apprentis du *Métis* perdit la vie en cette triste circonstance.

Nous félicitons publiquement M Marcouiller de sa belle action, et de son intrépide dévouement.

Les Pelerins Candiens a Rome.

Extrait d'une lettre de M. le G. V Langevin, reçue à l'Evêché de Rimouski le 19 mai :

Jeudi, 3 mai 1877.

Me voilà rendu à Rome, et je me demande si c'est encore bien vrai. Vingt deux jours pour faire ce long trajet :

Partis de Pise à 5 h. 20 m. nous sommes arrivés à la gare de Rome un peu après une heure MM Lanergan et Bérubé étaient là pour nous recevoir. N'étant pas lents à monter en voiture avec nos bagages nous avons rencontré M. Paquet et autres qui sont venus à l'hotel saluer Mgr. Racine. M. Arel, MM. Blais et Lanergan sont montés me présenter leurs amitiés.

Vendredi. Le grand Pélerinage de 600 Français sera reçu à midi : j'ai obtenu une carte avec plusieurs des nouvaux arrivants. Notre audience spéciale n'aura lieu que vendredi prochain. Au retour du Vatican je ferai le récit de la réception d'aujourd'hui. Ce matin, Mgr. et moi avons dit la messe dans l'église de Saint Charles *et Catinari*, à deux pas de l'hôtel de Mde. Marguerite.

3h. P.M J'arrive de l'audience des pèlerins. Il est impossible de rendre ce que j'ai ressenti, lorsque, placé dans une antichambre avec une trentaine de prélats et d'autres personnages, j'ai vu pour la première fois sortir ce vénérable vieillard dans une chaise à porteurs, nous benissants à droite et à gauche avec une figure épanouie. C'était à la chapelle Sixtine que l'on se rendait là étaient reunis les pèlerins, et bien d'autres, Français de Rome, Canadiens et Américains. Après la lecture de l'adresse, le Pape a prononcé une allocution très remarquable par son énergie et la manière dont il a qualifié le gouvernement qui *se dit* catholique.—Sa voix était d'abord ferme et accentuée, elle a fléchi un peu ensuite, et vers la fin, le Saint Père a substitué l'Italien au Français et a donné sa bénédiction. Quand il est descendu du trône, aidé des caméners, je l'ai vu s'asseoir et se faire porter à quelques pas dans ses appartements—Il paraissait très fatigué de cet effort. Le Saint Père portait son manteau et son chapeau ordinaires se semble plutôt avoir gagné que perdu de l'embonpoint. Il a encore tous ses cheveux et son œil perçant.

Après l'audience, j'ai accompagné Mgr. Racine à Ste Marie Majeure, où je l'avais engagé à se rendre à cause de la fête de S. Pie V. Nous avons en effet vu le saint corps de ce Pape, conservé même avec sa barbe, et le lieu où l'on dit que Pie IX veut se faire enterrer. Plus bas, nous avons vénéré le lieu de la première sépulture de S. Pie V., et admiré la magnifique statut de St. Caétan, tenant l'Enfant Jésus, chef-d'œuvre de sculpture. Si j'avais été seul, j'aurais mis une heure à visiter cette basilique, et ce n'aurait pas été assez : c'est à recommencer. Cependant j'ai une bonne idée de ce grand monument, dont la richesse dépasse mes prévisions—il faut voir cette

profusion de marbre, d'or et de peinture. Je comprends maintenant que l'on puisse avoir lu des inscriptions sans se faire une idée exacte des choses.

Dimanche à 10 heures m'accompagne Mgr. de Sherbrooke chez le Cardinal Franchi, où nous conduira M. Lanergan ;—lundi visite chez Mgr. Agnozzi.

Nous avons été nous inscrire pour dire la messe sur le tombeau de St. Pierre, Mgr. et moi la dirons lundi. Tous les autres sont remis à la fin du mois : la liste était longue et remplie depuis plusieurs jours de pèlerins français.

Dimanche midi, le 6 mai. Nous arrivons de chez le Cardinal Franchi. Son Eminence a été tout amabilité et s'est informée de l'Evêque de Rimouski. Nous devons retourner le voir : il a des questions à nous faire. Il n'a pas manqué de nous parler du Délégué du St. Siége, dont il a fait l'éloge dans les termes les plus flatteurs. On dit ici assez clairement que ce Prélat est destiné à succéder au Cardinal Cullen, non-seulement comme archevêque de Dublin, mais encore comme membre du Sacré Collége.

Nouvelles Canadiennes.

Il paraît que la question des écoles ou Nouveau-Brunswick, vient de recevoir une solution satisfaisante

Le *Chronicle*, d'Halifax, dit à ce sujet :

"Le règlement amical des difficultés entre les protestants et les catholiques romains du Nouveau Brunswick, au sujet de cette question épineuse des écoles, sera accueilli dans toute la Puissance avec beaucoup de satisfaction par toutes les personnes animées d'un esprit libéral."

Le *Freeman*, organe des catholiques du Nouveau Brunswick, reproduit ce paragraphe sans le contredire et exprime aussi l'espoir que ce règlement effacera la trace des injustices commises par le passé envers les catholiques.

Les catholiques d'Ottawa ont terminé hier soir les deux jours de fête en l'honneur de Pie IX par une grande illumination, a plus belle qui se soit encore vus en cette ville Environ trois cents maisons étaient décorées d'inscriptions religieuses lanternes chinoises, etc. L'aspect des couvents surtout était attrayant. C'était un spectacle magnifique à voir, du parlement, et des hauteurs de la ville que celui de la procession aux flambeaux sur la rivière. Les rues ont été longtemps remplies de curieux et d'étrangers venus de toutes les parties de la vallée de l'Ottawa.

—

Le *Figaro* rapporte le fait suivant :

"Il y a quelques mois, une femme aux cheveux blanchis, une veuve respectée, s'éteignait dans une maison modeste aux Portes de Paris La veille de sa mort, un homme un peu gros, au teint frais, au front dégarni, se présenta sur le seuil en demandant à pénétrer dans la chambre de l'agonisante.

"C'est ma mère dit il."

On alla porter son nom à la femme qui exhalait les derniers soupirs Elle se redressa sur sa couche funèbre et n'eut qu'un jeste, mais saisissant et plus expressif qu'un cri.

La mère refusa de recevoir son enfant.

Et l'apostat ainsi repoussé, l'ex P. Hyacinthe—car c'est de lui qu'il s'agit—ose encore après cela se montrer en public et conférer sur sa amille?"

RUSSIE.

VOYAGE EN PODDACHIE, AFFREUSE PERSÉCUTION.

Un correspondant du *Courrier de Posen* rend compte des impressions de son voyage dans ce pays des martyrs, torturé et ruiné par la Russie. Nous allons donner la substance de cette lettre intéressante :

"Il y a des faits qu'il est presque impossible de reproduire dans leur véritable lumière, des actes héroïques qui devraient émouvoir des cœurs pétrifiés, des impressions et des sentiments que la plume la plus habile est incapable de retracer. Je veux parler de l'infortunée population polonaise en Podlachie, des martyrs grecs-unis, dignes rivaux de ceux des premiers chrétiens des Catacombes.

"Il est inconcevable que de si grands et sanglants forfaits soient accomplis, à la honte du XIXième siècle, par le gouvernement russe, qui déplore le sort des Slaves en Turquie. Au milieu du déchainement universel des passions, de la violence et de l'injustice humaine brille une population délaissée, calomniée, qui donne le plus sublime exemple de fidélité dans sa foi religieuse.

"En entrant sur cette terre où le sang des martyrs a coulé, j'ai été saisi d'un sentiment de vénération. La barbarie moscovite m'interdit de citer les lieux visités, de donner mon nom et ceux des frères héroïques avec lesquels je viens d'être en relation ; la Sibérie nous aurait tous engloutis, et les villages que j'ai traversés auraient été soumis à une nouvelle dévastation. Cette larme que je consacre aux victimes part du cœur et elle est le témoignage de la stricte vérité.

"Il y a à peine quelques jours que j'ai eu l'occasion de visiter ce pays habité par les grecs-unis catholiques et de converser beaucoup avec eux. Ils regrettent, dans leur grande infortune, de ne pas avoir pris part à la guerre d'indépendance de la Pologne. Si elle éclate un jour, disent-ils, nous irons tous, hommes, femmes et enfants, avec des fourches et des faux ; que pouvons-nous perdre encore ? "On nous a dépouillés de tout ?" Ils me demandaient si la guerre était probable ? Si Dieu n'enverrait pas les Turcs comme sauveurs !" Nous préférons, disent-ils mille fois les Turcs aux Russes, car ils n'empêchent pas au moins les chrétiens de prier Dieu comme cela leur convient."

"Nous désirons vivement la "guerre, dût-elle ravager nos foyers : "elle est préférable à notre sort actuel."

"J'ai traversé la localité où plusieurs dizaines de paysans sont tombés sous les balles moscovites ; leurs traces se voient encore aujourd'hui sur les murailles. Un des témoins oculaires m'a raconté comme on massacrait les femmes et les enfants, comme ceux des blessés qui fuyaient vers la forêt étaient achevés par les piques des cosaques. J'ai vu les villages où des hommes respectables et des vieillards, dépouillés de leurs vêtements, en chemise, étaient cruellement fustigés sur la neige pendant un froid glacial ; c'est ainsi que se faisait la conversion dite "spontanée ;" cependant, elle n'a pas eu lieu malgré ces tortures. Dans une autre localité on s'acharnait avec la même cruauté sur des femmes, et l'une d'elles, après avoir reçu 200 coups de verges, était sur le point de rendre le dernier soupir. La barbarie moscovite allait jusqu'à forcer les malheureux habitants, militairement escortés de couper les verges avec lesquelles ils devaient être fustigés.

"Des compagnies et des bataillons entiers sont encore aujourd'hui logés dans les villages, et les soldats se permettent impunément des excès abominables.

"Les paysans, étant complètement ruinés, ne sont plus en état d'héberger leurs envahisseurs qui leur ont enlevé tout leur avoir, ils servaient de blé en guise de paille pour les litières. Pour chaque nouveau né qui n'est pas porté chez un pope, seul chargé du baptême légal, les parents sont obligés de payer une amende de 5 roubles, qui grandit tous les mois ; c'est ainsi que la naissance d'un enfant occasionne souvent la ruine d'une famille entière.

"Il en est de même avec les morts ; aussitôt qu'il y a un décès, un soldat russe s'installe auprès du mort pour empêcher la sépulture catholique. C'est par la ruse qu'il arrive parfois à la famille du décédé, de l'enlever secrètement et de l'enterrer sans la coopération du pope. Malgré le terrorisme moscovite, les mariages ne se font jamais dans les églises russes.

"La Russie se sert, en Podlachie des réegats de Gallicie et des intrus ; l'ancien clergé grec-uni, fidèle à l'Eglise, est exilé et dans une affreuse misère. Quelques-uns gagnent leur pain en se livrant à de rudes travaux. Les popes fourmillent, mènent une vie scandaleuse et s'adonnent à la boisson. Personne n'assiste au service religieux, les églises profanées sont vides, à moins que les cosaques ne réunissent quelques personnes à force de coups de fouet.

"Les renégats gallicïens, outre les bénéfices locaux, reçoivent 1,200 roubles de subsides par an du gouvernement : mais, ne pouvant trouver personne pour les servir, ils sont obligés de faire venir leurs domestiques de l'intérieur de la Russie. En général, le peuple de Podlachie persévère dans sa fidélité à l'Eglise, malgré les plus douloureuses épreuves.

"Le culte du Sacré Cœur de Jésus, l'usage du scapulaire, le rosaire, etc., sont aux yeux des Russes des crimes d'Etats et poursuivis comme tels.

"J'ai remarqué que les habitants de Podlachie fixent attentivement les nouveaux venus, et lorsqu'ils croient ne pas avoir affaire aux satrapes russes, ils les saluent en disant, selon l'usage en Pologne ; "*Laudetur Jesus Christus.*" J'ai vu des vieillards devant leurs cabanes, le rosaire à la main, malgré le danger auquel ils s'exposaient, car cela suffit pour être déporté et privé de sa fortune, ce qui est arrivé à un grand nombre de paysans.

"Ce que je trace ici est une faible image de la réalité. Je suis dans l'admiration de ce peuple héroïque. De tout temps il y a eu partout où sévissaient les persécutions religieuses, des missionnaires qui entretenaient le feu sacré dans les percécutés, qui les consolaient et les encourageaient au milieu de leurs souffrances. Les malheureux grecs-unis de Podlachie en sont privés complètement et livrés à eux-mêmes. Les sbires moscovites, plus cruels que les païens, dispersèrent dans ce malheureux pays des milliers d'es d'espions sous la forme de gardes, soldats et de gendarmes, qui surveillent leurs victimes et perpétuent leur œuvre impie.

"Espérons que bientôt la coupe d'iniquité sera pleine, et que ces cimes, qui crient vengeance au Ciel, retomberent sur la tête de leurs auteurs et assureront la récompense au persécutés."



Hôtel du Gouvernement,
Fort Garry, 23 Mai, 1877.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de faire les nominations suivantes:

Pour être Commissaire pour prendre les affidavits in B. R. en conformité de la 35 Vic. Cap. 3 des Statuts de Manitoba.

Pour les comtés judiciaires de Selkirk, Lisgar, Provencher, Marquette Est et Marquette Ouest.

Geo. Roy, de St. Boniface, Ecuyer.

Pour être "Commissaire pour prendre las affidavits dans et pour les cours de Manitoba, en dehors de la Province," en vertu de l'Acte 36 Vict. Cap. 7 des Statuts de Manitoba, intitulé: "Acte concernant les affidavits pris en dehors de la Province pour servir en icelle et pour d'autres fins."

Mathew H. Escott, de Montréal, Ecuyer.

Pour être Notaire Public pour la Province de Manitoba.

Phillippe A. Kierzkowski, avocat de Winnipeg, Ecuyer.

Pour être Grands-Voyers en conformité de la 40ième Vic. Cap. 8 des Statuts de Manitoba:

Pour Ossowo; C. F. Newman, Ecuyer,

Pour Poplar Point Est; L. W. McLane. Ecuyer,

Pour Poplar Point Ouest; S. Bannerman, Ecuyer,

Pour High Bluff Nord; John Wilson, Ecuyer,

Pour High Bluff; Andrew Spence, Ecuyer,

Pour High Bluff Ouest; James Stewart, Ecuyer,

Pour Prospect; S. R. Malatt, Ecuyer,

Pour Portage; Lyons, Ecuyer,

Pour Burnside; W. Kittson, Ecuyer,

Pour Adelaide; P. H. Ball, Ecuyer,

Pour Westbourne; H. Burnell, Ecuyer,

Pour Woodside; Norman Morrison, Ecuyer,

Pour Palestine; Jasmes Bradfoot, Ecuyer,

Pour Livingstone; T. H. Mirton, Ecuyer,

Pour Golden Stream; M. Whaley, Ecuyer,

Pour Woodlands; D. English, Ecuyer,

Pour Grassmere; Peter McArthur, Ecuyer,

Pour la Baie St. Paul Ouest; Louis Salle Pinaud de la Croix, Ecuyer, en remplacement de Pierre Foye, absent.

Pour l'arrondissement scolaire de Morgan, Robert Morgan, Ecuyer, vice James Truston,

Pour le district de travail de Corvée commençant à la jonction de la Rivière Assiniboine et de la Rivière Rouge jusqu'à la limite de l'arrondissement scolaire de St. Charles Est du côté Sud de la Rivière Assiniboine; George Taylor, Ecuyer.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de Frank McPhillips,
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à mon bureau, dans la Cité de Winnipeg, le 11ième jour de Juin prochain à 2 heures P.M. pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic s'ils le jugent à propos et arranger les affaires en général.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel.

Fort Garry, 16 Mai, 1877.

PROCLAMATION.

Canada—Province de Manitoba.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

Alexander Morris,
Lieut. Gouverneur.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le Premier jour du mois de Juin et à chacun de vous.

Salut.

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le Premier jour du mois de Juin auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents.

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par les présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Ville de Winnipeg, Mardi le vingt-cinq. jour du mois Juillet prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province et y faire ce qui pourra sembler nécessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

En Foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. Témoin Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable Alexander Morris, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement à Fort-Garry, le vingt-troisième jour de Mai dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-sept et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial

VENTE DE TERRE PAR LE SHERIF.

John Milnes McDonell,
Demandeur,
vs.
Roderick Campbell,
Défendeur.

Par et en vertu d'un Writ de *Fieri Facias* émané de la Cour du Banc de la Reine à la poursuite de John Milnes MacDonnell et à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution tous les droits, titres et intérêts du susdit défendeur sur ce certain lot ou morceau de terre et prémises sis et situés dans la Paroisse de St. Andrew Nord, dans le Comté de Lisgar et Province de Manitoba, et comprenant le lot No. 130 dans la dite Paroisse, selon l'arpentage du Gouvernement de la Puissance.

Le tout sera exposé en vente à mon bureau dans la Cité de Winnipeg, Lundi, le 20ième jour d'Août, A.D. 1877, à 2 heures P.M.

COLIN INKSTER,
Shérif.

Par C. CONSTANTINE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Winnipeg, 16 Mai, 1877.